



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 86325

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les recommandations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « une école de la réussite pour tous ». Selon le CESE, il est nécessaire de porter une attention particulière aux territoires ultramarins en clarifiant le pilotage des plateformes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs et en rendant effectif le fonctionnement de ce dispositif dans tous les territoires ultramarins, y compris à Mayotte. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86325

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5839

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)